



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : TROISIEME CONCOURS DU CAPES

Section : LANGUE DES SIGNES FRANCAISE

Session 2016

Rapport de jury présenté par :

Brigitte GARCIA

Présidente du jury
Professeure des Universités

Table des matières

OBSERVATIONS DE LA PRESIDENTE	3
DONNEES STATISTIQUES.....	6
LISTE DES MEMBRES DU JURY	7
TABLEAU RECAPITULATIF DES EPREUVES DU CONCOURS 3^{EME} VOIE DU CAPES DE LSF 2016	8
I. EPREUVE D'ADMISSIBILITE : COMPREHENSION-RESTITUTION EN FRANÇAIS D'UNE VIDEO EN LSF ET ANALYSE DE SEGMENTS	9
1. Définition générale de l'épreuve	9
2. Sujets et attentes du jury	9
3. Prestations des candidats.....	13
4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury.....	13
II. ÉPREUVE D'ADMISSION : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE.....	15
1. Définition de l'épreuve.....	15
2. Sujet et attentes du jury	15
2. Remarques concernant les prestations des candidats	21
3. Maladresses, erreurs et recommandations du jury.....	21
ANNEXES.....	25
ANNEXE 1. SUJET DE L'EPREUVE D'ADMISSIBILITE.....	26
ANNEXE 2. SUJET DE L'EPREUVE D'ADMISSION.....	27
BIBLIOGRAPHIE-SITOGRAFIE	30

Observations de la Présidente

Cette session 2016 du Troisième concours du CAPES s'est très bien déroulée ; les deux postes offerts cette année ont tous deux été pourvus de manière tout à fait honorable. Il faut toutefois regretter cette année encore un taux trop important de désistement des candidats inscrits au concours (5 présents pour 8 inscrits).

Ce nombre insuffisant de *présents* à l'épreuve d'admissibilité et, par ailleurs, les difficultés avérées chez certains candidats à cette épreuve, s'expliquent sans doute en partie par une information encore insuffisante des candidats sur l'existence, depuis la rentrée 2015, *de préparations officielles aux concours du CAPES. Certes, les candidats au 3^{ème} concours ne sont pas tenus, contrairement aux candidats au CAPES externe, à valider un Master pour, s'ils sont lauréats du concours, obtenir leur titularisation en fin de 1^{ère} année d'exercice comme stagiaire. Cependant, il leur est tout à fait possible de s'inscrire avec le statut d' « auditeur libre » à l'un ou l'autre des deux Masters MEEF second degré Parcours LSF qui existent désormais en France, portés, l'un par l'ESPE Lille-Nord de France avec l'Université Lille 3, l'autre par l'ESPE de Créteil en partenariat avec l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et l'INS-HEA. L'inscription en première année de l'un de ces deux parcours (M1) avec ce statut dit d'auditeur libre ouvre en effet à ces candidats la possibilité de suivre les cours de préparation aux épreuves du concours (cours qu'ils n'ont pas à valider par ailleurs).*

J'insiste ainsi avec force sur l'extrême importance pour les candidats au 3^{ème} concours de la session 2017 de profiter de l'existence de ces Masters, formations dispensées aussi bien en présentiel *qu'en distanciel* (notamment pour ce qui concerne les cours spécifiquement dédiés à la préparation aux épreuves dispensés par l'Université Paris 8) et totalement accessibles en LSF. Il est dès lors très fortement recommandé aux candidats à ce concours *de s'informer au plus tôt sur les conditions d'inscription avec le statut d'auditeur libre* (voir, notamment, ici : <https://appscol.univ-paris8.fr/infoDevu/>) *et de s'inscrire à l'une ou l'autre des deux formations de Master MEEF second degré LSF indiquées* [voir : <http://www.ufr-sdl.univ-paris8.fr/Presentation-du-Master-MEEF-2nd> (date-limite d'inscription en M1 le 16 septembre) et http://www.espe-Inf.fr/IMG/pdf/master_1_langue_des_signes.pdf (dates-limites : <http://www.espe-Inf.fr/spip.php?article300>).

Ce concours du CAPES se prépare en effet, il faut y insister une fois encore : les candidats doivent s'entraîner, avec rigueur et constance, aux méthodes et types d'exercices et de compétences requis par les différentes épreuves, tant d'admissibilité que d'admission, ces savoirs et savoir-faire ne pouvant en aucun cas s'improviser. Outre les formations évoquées, un des objectifs du présent rapport est bien également de prodiguer des conseils pratiques et techniques très détaillés en ce

sens. Je ne saurais trop, par ailleurs, inciter les candidats à *consulter tout particulièrement le site dédié aux concours de LSF qui est hébergé par le CRDP de Versailles, site intégralement bilingue LSF-français conçu à leur intention* (<http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>) *et qui comporte des versions en LSF du rapport 2015 et du rapport 2016 et des propositions de corrigés.* Dans le même esprit, je dis et répète qu'il ne faut pas hésiter à se présenter une deuxième (voire une troisième) fois au concours —précisément parce qu'il s'agit d'un concours et non pas d'un examen. Ne pas réussir lors d'une première tentative ne doit en rien décourager mais être considéré comme une occasion de mieux appréhender les types d'exigences particuliers de ces concours de recrutement.

En termes de préparation, il faut aussi redire l'importance qu'il y a à travailler ses compétences aussi bien en LSF qu'en français. Concernant la LSF, il est nécessaire de s'entraîner (et ceci est largement possible sur l'espace d'une année) :

- (i) à accroître son aisance tant en production qu'en compréhension, en tirant notamment parti des très nombreuses vidéos désormais accessibles en ligne et souvent doublées d'une traduction en français ;
- (ii) à accroître sa capacité à tenir un discours analytique *SUR* la langue (discours métalinguistique). On n'attend absolument pas du candidat (et du futur enseignant) qu'il soit un expert en linguistique, mais simplement qu'il soit à même de prendre un recul suffisant sur la langue pour être en mesure d'en décrire clairement les ressources et structures propres. Ce recul, souhaitable sur chacune des deux langues impliquées dans les deux épreuves d'admission, *s'acquiert* par l'entraînement.

Enfin, j'insiste à nouveau sur l'importance pour les personnes intéressées *de mieux s'informer sur les conditions d'accès aux divers types de concours ouverts* (CAPES externe, CAPES troisième voie et 3^{ème} concours du CAFEP-CAPES pour la session 2017). Je rappellerai ainsi entre autres *qu'être titulaire d'une Licence (licence générale ou licence professionnelle) ouvre l'accès à l'inscription au CAPES externe pour peu que le candidat s'inscrive en même temps en première année de Master* (MEEF de préférence mais non exclusivement). Le détail (parfois complexe) de ces conditions d'admission est disponible sur le site du ministère (<http://www.education.gouv.fr/cid73443/conditions-inscription-aux-concours-second-degre.html>) mais également, en LSF, sur le site du CRDP évoqué ci-dessus.

Je tiens ici à le rappeler : l'existence du CAPES de LSF, dans ses diverses formes, a constitué et constitue l'une des avancées les plus notables des quinze dernières années tant pour la reconnaissance de cette langue et de la communauté qui la parle que pour l'éducation —des jeunes sourds notamment. Il permet de recruter à un très haut niveau des enseignants, sourds ou

entendants, de LSF langue première ou langue vivante étrangère, exerçant auprès d'élèves du secondaire, eux-mêmes sourds ou entendants. ***Il est important de savoir que le nombre de postes offerts dépend en bonne partie du nombre de candidats et du nombre de présents aux épreuves l'année précédente.*** C'est dès lors tous ensemble que nous devons et que nous pouvons raffermir la pérennisation de ce CAPES de LSF, tout en maintenant son haut degré d'exigence.

Les membres du Jury du concours du CAPES de LSF et moi-même nous unissons pour adresser aux futurs candidats de la session 2017, que nous espérons toujours plus nombreux, nos très sincères et très forts vœux de réussite. Vive la langue des signes française !

Données statistiques

	<i>Epreuves d'admissibilité</i>	<i>Epreuves d'admission</i>
<i>Nombre de candidats inscrits :</i> <p style="text-align: center;">8</p>	Nombre de candidats non éliminés : 5 Nombre de candidats admissibles : 4 Soit : 80%	Nombre de candidats non éliminés : 3 Nombre de candidats admis : 2 Soit : 66,67%
<i>Nombre de postes à pourvoir :</i> <p style="text-align: center;">2</p>	Moyenne des candidats présents : 06,76/20 Moyenne des candidats admissibles : 08,07	Moyenne des candidats présents : 12,07/20 Moyenne des candidats admis : 13,70/20

Liste des membres du jury

Voir l'arrêté figurant sur le site du ministère de l'Education nationale :

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98467/les-textes-officiels-de-reference-sur-les-concours-du-second-degre.html#Arretes_de_nomination_des_presidents_et_des_membres_des_jurys

Tableau récapitulatif des épreuves du concours 3^{ème} voie du CAPES de LSF 2016

Le concours 3^{ème} voie comporte une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission

ADMISSIBILITE	ADMISSION
<p data-bbox="336 725 619 797"><i>Épreuve écrite sur 20</i> <i>Coefficient 2</i></p> <p data-bbox="264 842 691 871"><u>COMPREHENSION-RESTITUTION</u></p> <p data-bbox="252 913 703 981">1ère partie : restitution en français d'une vidéo-LSF</p> <p data-bbox="252 1023 703 1052">2ème partie : analyse de segments</p> <p data-bbox="268 1097 687 1126"><u>Durée de composition</u> : 5 heures</p>	<p data-bbox="948 725 1230 797"><i>Épreuve orale sur 20</i> <i>Coefficient 4</i></p> <p data-bbox="826 842 1348 871"><u>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</u></p> <p data-bbox="874 913 1300 943">1ère partie : étude de document</p> <p data-bbox="858 949 1316 1016">2ème partie : proposition de pistes pédagogiques</p> <p data-bbox="879 1061 1295 1090"><u>Durée de préparation</u> : 3 heures</p> <p data-bbox="900 1135 1275 1164"><u>Durée de passation</u> : 1 heure</p>

I. Épreuve d'admissibilité : Compréhension-Restitution en français d'une vidéo en LSF et analyse de segments

1. Définition générale de l'épreuve

Selon les termes de l'annexe I et IV de l'arrêté du 19 avril 2013, cette épreuve consiste en « *la compréhension-restitution en français d'un document vidéo en LSF, complétée par une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* ».

Dans cette première épreuve d'admissibilité, l'essentiel est de faire la preuve d'une excellente compréhension de la langue des signes d'une certaine maîtrise de l'expression en français écrit et d'une capacité à analyser et comparer les deux langues.

La copie doit donc comporter deux parties distinctes, que les candidats devront nettement matérialiser comme telles :

- La restitution en français écrit
- L'analyse des segments.

Le coefficient total de l'épreuve est de 2.

Les candidats disposent d'une durée totale de 5 heures.

2. Sujets et attentes du jury

a) Première partie : compréhension et restitution en français

Sujet : http://dailymotion.com/video/x24wmwd_ces-sourds-qui-ne-veulent-pas-entendre-cc_news

A partir de 18 minutes 37 secondes (*Voir Annexe 1 p. 30*)

Proposition de corrigé pour l'épreuve de restitution

Il ne s'agit pas de traduire le document vidéo ni de le présenter avec force détails dans sa forme mais de présenter l'ensemble des informations contenues dans le document.

Ce document vidéo présente successivement deux locuteurs, Guy Bouchauveau et Sarah Massiah, à l'occasion d'un débat organisé à la Villette dans le cadre des rencontres de la Cité de la santé en LSF. Ce débat fait suite à la projection du film de Sarah Massiah et Angélique Del Rey, *Ces sourds qui ne veulent pas entendre*, dont le thème est le rejet par les sourds de l'implant cochléaire (IC). Le débat avec le public est animé par une table ronde, composée de Sarah Massiah, Angélique Del

Rey, Olivier Schétrit et Claire Garguier, et qui est située à la gauche des locuteurs placés sur l'estrade.

Le premier locuteur, Guy Bouchauveau, annonce tout de suite la tonalité de son intervention : il regarde les membres de la table ronde et avertit du caractère polémique de son propos (« la mitraille est là : vous êtes prêts ? »).

Il énonce clairement sa position sur l'IC : il est catégoriquement contre. Pour lui il n'y a pas à s'enthousiasmer du progrès technique émanant des entendants. Il n'y a pas plus à s'intéresser aux statistiques sur les porteurs d'IC. Les sourds ont changé, ils deviennent de plus en plus gentils. Or GB appelle à en finir catégoriquement avec cette situation.

Guy Bouchauveau utilise plusieurs arguments :

Tout d'abord, les implantations sont motivées avant tout par le gain. GB utilise une image pour montrer la vraie motivation des médecins : ceux-ci se réfugient derrière leur blouse blanche pour masquer qu'ils sont excités par l'argent comme un chien qui remue la queue à l'odeur de l'argent. Pour lui la vraie mission du médecin, qui est de soigner les maladies, est détournée par la science.

Les enfants implantés sont en souffrance. Les adultes également. Il souligne à ce propos que le film ne montre pas d'adultes sourds implantés, qui pourraient témoigner de l'échec de l'IC. Il reprend son idée du début de son intervention : il faut dire non à l'implant, porter plainte, arrêter d'encourager les médecins au nom du progrès technique.

Il réfute l'idée selon laquelle l'IC permettrait aux sourds d'acquérir plus de connaissances. Pour lui la libre disposition de son corps est essentielle pour s'affranchir du diktat des médecins. Il réitère : il faut dire non à l'implant.

Pour lui, les appareils auditifs sont inoffensifs, ce n'est pas le problème. Le risque réel est celui de la disparition des sourds, à cause de l'implantation et de son corollaire, l'intégration individuelle. A cause de l'intégration, les sourds signent « comme des manches/comme des bras cassés », ce qui contraste avec l'image de la France, terre de l'Abbé de l'Épée, et avec l'époque où la langue des signes était riche et les associations très dynamiques. A côté de cette détérioration de la qualité de la langue et de la déperdition de la communauté, les entendants s'émeuvent de la moindre production vocale ou de la moindre marque de capacité auditive chez un sourd. Il faut arrêter tout cela !!!

Pour terminer, Guy Bouchauveau précise qu'il n'a rien contre le film, qui est de qualité, mais qu'il faut arrêter d'être gentil. Il explique qu'il défend la cause des sourds et prévient, en quittant la scène, qu'il « retourne aux armes ».

La seconde intervention est celle de Sarah Massiah, membre de la table ronde, qui rebondit sur l'intervention de Guy Bouchauveau. Elle commence par raconter qu'au sein de l'équipe du film il y

a eu des débats tendus au sujet de la nécessité ou non de montrer des situations d'échecs d'implants. Cette idée, qui tenait à cœur surtout aux sourds de l'équipe, n'était pas partagée par les autres qui considéraient que cet argument technique était insuffisant.

Elle voit trois niveaux de réflexion à propos de l'implant : un niveau technique, un niveau psychologique et un niveau socio-anthropologique.

- **le niveau technique** porte sur la question de l'efficacité : est-ce que l'implant permet, oui ou non, aux enfants sourds de parler ? Là, les résultats sont très variables, et il y a effectivement beaucoup d'échecs. Mais Sarah Massiah interroge le public : « si l'implant fonctionnait vraiment bien, ce qui pourrait arriver dans l'avenir, l'accepteriez-vous pour autant ? » Face aux réponses négatives du public, elle en conclut que l'argument technique ne tient pas, raison pour laquelle le film n'évoque pas cet aspect.
- **Le niveau psychologique** est par contre très méconnu, car toutes les études, mémoires de recherche, thèses, etc, se concentrent sur le premier niveau.
- **Le niveau socio-anthropologique** est selon elle le plus important, et c'est celui sur lequel se fonde le film : il s'agit du regard porté sur les sourds. Pourquoi une implantation massive des sourds aujourd'hui ? Comment l'interpréter ? Elle restitue la réponse que fait Guy Bouchaveau, dans le public : « c'est parce que les entendants sont gênés ». Sarah demande alors comment expliquer cette gêne, ce regard des entendants ? Elle relaie à nouveau une réponse du public : « c'est leur problème ». Faisant un lien avec une explication antérieure dans le débat, elle expose la distinction entre les termes « sourd » avec « s » minuscule et « Sourd » avec « S » majuscule, correspondant à deux regards sur le sourd ;
 - o **Un regard médical**, focalisé sur l'échec de l'audition, qui ne conçoit l'intégration à la société que par la parole vocale et qui est dans une logique de réparation, de stimulation de cette parole vocale. Ainsi, selon les médecins, c'est l'implant qui va permettre l'accès de la personne sourde aux connaissances.
 - o **Un regard culturel et linguistique**, qui n'envisage pas la personne sourde comme déficiente, mais comme différente. Celle-ci pratique la langue des signes, elle a une culture propre. Dans cette perspective, l'intégration à la société est possible à condition que l'on respecte la place de la personne sourde.

Pour Sarah Massiah, le problème qui se pose aujourd'hui en France est le déséquilibre dans la représentation de ces deux points de vue. Il y a une prise de pouvoir du monde médical. Elle prend comme exemple le remboursement intégral de la pose de l'implant cochléaire par la sécurité sociale. Les parents qui s'orientent (qui sont orientés) vers ce choix sont dans une situation confortable, alors que pour ceux qui souhaitent apprendre la langue des signes il n'y a aucune solution de financement.

b) Deuxième partie : Analyse des segments

Rappel de la définition de l'épreuve

La seconde partie de l'épreuve consiste en « *une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* » (arrêté du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013, p.14).

L'objectif est de faire une analyse, des commentaires sur la langue et le discours du locuteur, d'en expliquer le fonctionnement –d'adopter un point de vue métalinguistique– **tout en s'efforçant de faire des parallèles avec le français**. Rappelons que les programmes d'enseignement de la LSF du collège et du lycée comportent une partie sur « *les compétences permettant de passer de la LSF au français écrit* » : *comparer les deux langues, proposer des traductions ou résumer un texte écrit en LSF sont des activités qui peuvent être menées en cours de LSF, certes de façon non systématique et toujours en lien avec le niveau de l'élève en français écrit*. L'analyse contrastive demandée dans cette partie de l'épreuve permet d'évaluer les connaissances sur les deux langues et la capacité à restituer un savoir de manière explicite.

Premier segment :

L'image du chien qui remue la queue qui est utilisée est une image connue du répertoire de Guy Bouchaveau : ce segment peut ainsi, chez un public averti, être interprété comme faisant fortement référence au répertoire de ce grand conteur. Si on la détaille, on distingue trois unités :

- Un transfert personnel, où Guy Bouchaveau prend le rôle du médecin et soulève sa blouse,
- Un pointage indiquant son postérieur,
- Un double transfert, c'est-à-dire la combinaison d'un transfert situationnel (la main droite index tendu qui remue de gauche à droite, figurant une queue qui frétille et localisée par rapport à ce postérieur, et d'un transfert personnel (tête et regard vers le public figurant le chien, entité dans laquelle s'est transféré le locuteur).

Propositions de traduction :

Sous le couvert de leur profession figurée par leur blouse blanche de médecins, ce qui en réalité les fait frétiller, c'est l'argent qu'ils vont se faire.

Ou

Les médecins retranchés derrière leurs bouses blanches sont excités par l'argent comme le chien à la vue d'un os.

Second segment :

A 2 minutes 45 secondes, Sarah Massiah énumère 3 niveaux d'analyse repris ensuite par 3 pointages, en opérant une hiérarchisation dans l'espace de chaque niveau.

Elle pointe de l'index le 2^{ème} niveau, sans recourir à un numéral (deuxièmement) ni pointer le 2^{ème} doigt de la main gauche comme dans une énumération classique. Ce pointage est réalisé plus haut que le premier.

Le 3^{ème} étant socio-anthropologique, au moment de la reprise anaphorique par pointage, la main droite est maintenue en configuration index tendu, qui constitue le morphème constitutif des unités lexicales [SOCIOLOGIE] et [ANTHROPOLOGIE], mais aussi de l'unité lexicale [IMPORTANT], ce dernier étant le signe qui suit immédiatement, dans lequel la locutrice conserve la même configuration. Elle procède donc par économie linguistique, tout en suggérant spatialement de façon diagrammatique une gradation d'importance des différents niveaux énumérés.

3. Prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de compréhension-restitution s'élève à 05,97/20 (les notes allant de 01,05 à 08,20)

Compréhension restitution :

Le document a globalement été moyennement compris, même si le jury souligne un effort de structuration. Cette épreuve présente visiblement encore un certain degré de difficulté pour les candidats, qui tient probablement à une préparation insuffisante et à un niveau de compétences moyen en français.

Dans la plupart des cas, les candidats ont jugé nécessaire de proposer une petite introduction indiquant le contexte de production de l'enregistrement, ce qui a été apprécié.

L'exercice de restitution avec utilisation du discours indirect ou indirect libre (sans verbe introducteur tels que dire, ajouter...) est désormais assez bien distingué d'une traduction pure.

4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury

Préparation à l'épreuve

Le jury recommande vivement aux futurs candidats d'approfondir leurs connaissances dans les deux langues, afin d'éviter les trop nombreuses confusions ou approximations. Ils pourront s'appropriier le vocabulaire et la connaissance des structures nécessaires à la description en français de la langue des signes, en lisant des articles de linguistique appliquée à la LSF. *Concernant la compréhension de la LS enregistrée, le visionnage régulier de vidéos en LSF disponibles en ligne et assez souvent traduites en français constituerait une bonne préparation au concours.*

Seule une pratique régulière de lecture-écriture de textes en français permet de s'approprier les usages dans une langue donnée. La lecture analytique de textes traitant du domaine de l'éducation, de la didactique des langues et/ou des sciences du langage, ou relatifs à des faits de société, permettrait aux candidats de relever et *de s'approprier la connaissance et la description des structures et d'enrichir leurs ressources linguistiques.*

Méthodologie

Avant de se lancer dans la rédaction, il est conseillé de *visionner plusieurs fois le document*, afin de s'en imprégner, d'avoir une vue d'ensemble, de repérer la situation d'énonciation (c'est-à-dire de se poser les questions suivantes : Qui parle ? À qui ? Dans quel contexte ?), les différents thèmes et sous-thèmes évoqués et l'organisation du discours. *La vidéo installée dans l'ordinateur individuel mis à la disposition des candidats permet un visionnement adapté au rythme de chacun, avec possibilité d'allers et retours.*

Les candidats doivent également veiller (et apprendre) à bien gérer les cinq heures qui leur sont allouées, afin de garder un temps suffisant de relecture. Ils s'assureront ainsi de la lisibilité (incluant des marges et retours à la ligne suffisants) et de l'intelligibilité de leur production. Si elles ne constituent pas des critères en elles-mêmes, une présentation et une écriture soignées restent un aspect important : elles permettent au jury de se concentrer sur le contenu de la copie.

Comme évoqué plus haut, *l'épreuve de compréhension restitution ne saurait se confondre avec une véritable traduction*, en ce sens qu'elle n'impose pas de restituer fidèlement la forme, le style, l'expressivité personnelle du locuteur et le registre employé ni de respecter le plan de l'énonciation du document source et sa structuration. *En revanche, il s'agit de véhiculer avec la plus grande fidélité le sens du discours.* En cas d'emploi de termes familiers dans le document source, le registre adéquat à l'écrit dans le cadre du concours de CAPES sera au minimum un registre courant, toute familiarité étant exclue.

Remarques linguistiques

Le jury a regretté la présence encore importante chez certains candidats de structures incorrectes ou inappropriées en français : orthographe défectueuse, impropriétés ou imprécisions, inadéquation du registre adopté.

Il est rappelé que rien ne doit être ajouté, ni commenté, seuls les propos du locuteur doivent être restitués en respectant le sens le plus fidèlement possible, la forme seule pouvant différer puisqu'il ne s'agit pas d'une traduction.

II. Épreuve d'admission : Mise en situation professionnelle

1. Définition de l'épreuve

L'arrêté du 19 avril 2013 du JORF n°0099 du 27 avril 2013 définit cette épreuve d'admission comme : « *un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires* ». □ *L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents qui se rapportent à l'une des notions culturelles des programmes de collège ou de lycée. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.*

La durée de préparation de l'épreuve est de 3 heures, la durée de l'épreuve proprement dite est d'une heure, elle comporte deux parties. □ Une première partie en langue des signes française, consiste en *la présentation, l'étude et la mise en relation des documents* (20 minutes), suivie d'un entretien en langue des signes française *durant lequel le candidat justifie sa présentation et développe certains éléments de son argumentation* (10 minutes).

Une seconde partie (d'une durée de 30 minutes également : 20 minutes de présentation/10 minutes d'entretien), en langue des signes française ou en français, consiste en « *une proposition de pistes d'exploitation didactique des documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivi d'un entretien en langue des signes française ou en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.* »

Chaque partie compte pour moitié dans la notation, le coefficient total de l'épreuve étant de 4.

Dans la deuxième partie de l'épreuve, le choix du français ou de la langue des signes vaut pour la totalité de cette sous-partie (exposé et entretien), il requiert la présence d'un interprète destiné à rendre accessibles les propos du candidat au membre du jury, si ce dernier est sourd. Ce choix n'a aucune incidence sur l'appréciation de la prestation du candidat par le jury.

2. Sujet et attentes du jury

a) Présentation du sujet

Un sujet a été proposé pour cette session 2016. Il est présenté en *Annexe 2, p. 31* et disponible sur le site du CRDP de Versailles : <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>, rubrique « Annales » > « année 2016 »]

Le sujet est composé de trois documents, qui présentent des points communs qu'il appartiendra au candidat de mettre en évidence. Les trois documents sont :

- Document A : vidéo intitulée *Just imagin* de Ilana Yahav, d'une durée de 04 :24 disponible sur www.dailymotion.com/.../xhluqo_sand-fantasy-just-imagine_fun , mis en ligne le 15 mars 2011. *Il s'agit d'une œuvre artistique animée, réalisée au moyen de sable sur une table lumineuse filmée vue du dessus.*
- Document B : document iconographique, reproduction du tableau de Van Gogh intitulé « *Cyprès* » (titre original « *nuit étoilée* » 1889)
- Document C : document iconographique composé d'une BD de Robert Crumb publiée en 1998, intitulée *Mister Nostalgia*, aux Editions Cornelius, disponible à l'adresse : <http://mitchul.unblog.fr/2009/03/10/mister-nostalgia-robert-crumb-1998-editions-cornelius/>

b) Compétences générales attendues

Le candidat doit montrer :

- qu'il présente des qualités d'expression en LSF et/ou en français et sait décrire une image, expliquer une intention et présenter et justifier une proposition ;
- qu'il possède les aptitudes d'analyse, de synthèse ;
- qu'il est capable de mobiliser quelques connaissances générales ;
- qu'il connaît les contenus d'enseignement et les programmes de sa discipline en collège et en lycée ;
- qu'il a réfléchi aux finalités de sa discipline et à sa relation avec les autres matières ou d'autres actions ou projets susceptibles d'être mis en œuvre dans un établissement du second degré ;
- qu'il est en mesure, au cours de l'entretien, de prendre en compte les réactions du jury et de porter un regard critique sur ses propositions.

c) Première partie de l'épreuve : mise en relation des documents

Les supports peuvent *a minima* être décrits de façon synthétique, à partir d'un repérage de leurs principaux éléments constitutifs. Cette description doit néanmoins s'enrichir et s'affiner pour déboucher sur une analyse plus distanciée, au travers de laquelle le candidat fait ressortir sa compréhension des supports, de leur dimension artistique et symbolique, en identifiant une thématique ou problématique commune.

Il est attendu du candidat qu'il ait une certaine culture générale et qu'il puisse se livrer à une interprétation argumentée des documents présentés. Leur étude et leur mise en relation, appuyées par ces connaissances personnelles, doivent déboucher sur une problématisation qui sert de fil directeur à la présentation.

Document A : Les deux scènes figurées, celle d'une tempête, puis celle d'une nature paisible, terminées chaque fois par le dessin en gros plan d'un oiseau symbolique, l'aigle et la colombe, peuvent constituer les points d'ancrage d'une approche synthétique dynamique qui évite la description systématique et fastidieuse de chaque image (voir annexe 1 page 30). Les mouvements de l'artiste, larges ondulations, lignes droites ; la technique employée : projections, griffures, tracé « par pincée » ou par écoulement, ou les formes et couleurs (ici ombre et lumière), peuvent être caractérisés et interprétés par le candidat, en termes de signification ou d'effet produit.

Document B : Le document n'est pas présenté avec son titre original (« nuit étoilée ») ce qui laisse la possibilité aux candidats d'une interprétation personnelle : certains candidats qui ne connaissaient pas le cyprès, ont fait abstraction du titre, sans que cela porte à conséquence. L'ambiguïté entre le jour et la nuit, le ciel et l'océan, suggérée par une lune qui ressemble à un soleil, un ciel qui fait penser à des vagues, permet de voir dans ce tableau différentes images. Le cyprès constitue avec le clocher de l'église la seule ligne verticale du tableau. Symbole de deuil, d'immortalité ou de spiritualité, cet arbre fréquent dans les cimetières pouvait, de par sa couleur sombre, provoquer un sentiment d'angoisse, renforcé par le tumulte dans le ciel, tout en volutes et en tourbillons. Ombre et lumière présentes en différents endroits du tableau pouvaient constituer un point de convergence avec les autres documents.

L'étude des documents du sujet d'admission de la session 2016 pouvait s'articuler autour de problématiques telles que l'évolution : risques et progrès, tourments et paix, nature et humanité. En relevant les indices de couleurs de forme et les objets contenus dans les images, le candidat pouvait

dégager des thèmes convergents qui l'amènent à dégager une problématique, comme le propose le tableau ci-dessous.

Problématique	Indices thématiques convergents	Indices iconographiques
<p align="center">Evolution</p> <p>Risques et progrès</p> <p>Tourments et paix</p>	<p><u>Document A</u> : Vent et tempête associés à l'arrivée de l'aigle/ prairie calme et ensoleillée où des moutons paissent, oisillons dans leur nid, porté par une femme souriante</p> <p><u>Document B</u> : tourbillon naturel, ciel/océan, nuit et lumière</p> <p><u>Document C</u> : construction/destruction, ajouts progressifs de bâtiments, arrivée de l'automobile/disparition des chariots, de l'électricité, du pétrole, de la publicité</p>	<p>Symbole de l'aigle féroce avec ses serres /symbole de la paix (colombe tenant dans son bec un rameau d'olivier), Image de la spirale, mouvements ondulants</p> <p>Mouvements en spirale autour des étoiles et de la lune, contraste couleur chaude froides, voire sombres, Symbole du cyprès évoquant la mort</p> <p>Images successives d'un même paysage Du vert dominant on passe au gris, d'une image assez dépouillée on passe à une dernière image surchargée De lignes plutôt courbes au début on passe aux lignes droites des fils électriques et des bâtiments par exemple, la dernière image semble être un coucher de soleil Des mots apparaissent sous la forme de logos ou affiches publicitaires ex : Texaco (industrie pétrolière)</p>
<p align="center">Nature et humanité</p>	<p><u>Document A</u> : Présence d'une femme mais aussi de l'aigle qui peut faire penser à la guerre (l'aigle allemand, aigle napoléonien)</p> <p><u>Document B</u> : présence de l'homme sous la forme d'une Village autour d'une église qui s'oppose à la nature mouvementée et angoissante</p> <p><u>Document C</u> : les constructions progressives de l'homme qui empiètent sur l'espace naturel</p>	
<p align="center">Ombres et lumières</p>	<p><u>Document A</u> : l'ombre suggère la peur, la violence (tempête, aigle, tourbillon), la lumière représente le calme, la paix (mouton, oiseau femme, soleil, colombe)</p> <p><u>Document B</u> : On peut voir dans la présence au premier plan des cyprès sombres et dans le tourbillon du ciel, l'ombre de la mort et de la folie qui plane sur l'existence humaine, et le tourbillon de la vie terrestre juste réchauffé par quelques touches de lumière et de chaleur aux fenêtres des maisons du village et du clocher. On ne peut s'empêcher de mettre cette agitation en lien avec l'existence torturée et dépressive de Van Gogh.</p> <p><u>Document C</u> : La BD retrace en quelques vignettes l'histoire de l'urbanisation et des progrès de l'Amérique, où l'impression de grisaille mais aussi de vitalité se dégage. A la vitalité symbolisée par les couleurs chaudes des dernières vignettes et à l'impression de mouvement perpétuel, s'ajoute un sentiment de tristesse ou de nostalgie comme le suggère le titre.</p>	<p>Scène de tempête plus sombre que la scène de campagne, colombe blanche dessinée par contraste avec absence total de sable par opposition à l'autre moitié de l'écran plus sombre représentant un tourbillon de sable</p> <p>Le tableau de Van Gogh, joue sur le contraste entre couleurs froides et sombres et couleurs chaudes plus claires, la nuit/les étoiles et la lune ou le ciel-océan/le soleil</p> <p>Dans la BD, l'impression d'un assombrissement progressif de l'image est due non seulement à la couleur grise associée à l'apparition du bitume et à l'accumulation de traits (fils électriques et téléphoniques, rails et d'objets, par oppositions à l'absence d'objets manufacturés dans la première image. Les dernières vignettes voient apparaître le rouge et le jaune.</p>

d) Deuxième partie de l'épreuve : pistes d'exploitation didactique

Les propositions d'exploitation doivent être adossées à un niveau de classe et un type d'entrée dans la langue (L1 ou L2) mais les supports peuvent, de par leur lisibilité, être proposés tant en collège qu'en lycée.

Les pistes d'exploitation pédagogiques possibles de ce dossier sont variées :

—**Objectifs culturels :**

Le rôle de l'image dans la culture sourde

La pensée visuelle et cinématique

—**Objectifs discursifs et linguistiques :**

- travail sur la description, le commentaire et l'interprétation d'un support iconographique. Utilisation pertinente de l'espace et des structures de grande iconicité (transferts) pour rendre compte de manière économique et visuelle des différentes parties d'une scène ;
- travail sur les genres discursifs, ici sur la description ou la narration, en production ou en réception : repérage et/ou production des structures de grande iconicité (TP, TS et TTF) au service de la narration/description.

—**Objectifs communicationnels :**

- Le candidat pouvait cibler l'utilisation de la LS-vidéo dans ses propositions pédagogiques, en réception (visionnage d'une description) ou en production (description d'un document iconographique, récit de la rencontre selon différentes contraintes de forme, etc.).

*Les pistes proposées doivent s'inscrire dans le cadre d'un travail interdisciplinaire, qui est l'une des compétences attendues d'un enseignant (lien avec d'autres disciplines : Histoire, Philosophie, Littérature, LV)¹. Les activités permettant d'installer une mise en relation entre LSF et français, conformément au programme de LSF, sont appréciées. Voici quelques exemples de notions des programmes de différentes disciplines pouvant faire l'objet d'un travail en interdisciplinarité (**Programmes, voir les références p. 35**) :*

- **En Français :** découverte des genres, mise en parallèle des effets poétiques en français en LSF
- **Histoire de l'art,** la représentation du mouvement, utilisation des couleurs, symboles (aigle, cyprès, colombe, olivier...)

¹ Cf. Référentiel de compétences d'un enseignant stagiaire : « *Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement (sait coopérer au sein d'une équipe d'enseignants).* »

- **Histoire** Le progrès technologique (document C)
- **Sciences et vie de la terre** protection de la nature et développement durable
- **Informatique** : utilisation des outils multimédia (film, image/montage)

e) Exemples de questions posées par le jury

Pour la première partie de l'épreuve :

- Chaque fois que les liens entre les documents ne sont pas clairement mis en évidence, le jury demande quel est le lien entre les 3 documents proposés.
- Ne pourrait-on voir comme lien entre les documents l'idée de temporalité ?
- Pouvez-vous faire un lien entre ces documents et la LSF, si oui lequel ?
- En quoi la BD ou le cinéma sont-ils des supports pertinents pour l'enseignement de la LSF ?
- Comment interprétez-vous la présence de l'aigle dans le document A ?

Pour la seconde partie de l'épreuve :

- A quel niveau scolaire s'adosse la piste pédagogique que vous proposez ? Comment déclineriez-vous votre proposition : selon l'âge des élèves ? selon qu'ils sont apprenants de la LSF L1 ou L2 ?
- Quel était précisément votre objectif pédagogique ?
- A quelle partie du programme de LSF votre proposition réfère-t-elle ?
- Pouvez-vous préciser comment vous allez concrètement mettre en œuvre ce que vous nous avez proposé ?
- Comment peut-on faire en sorte que les élèves soient dans des situations les plus authentiques possibles de communication en LSF et non pas uniquement en situation d'exercice ?
- Peut-on trouver à partir de ces supports un lien avec le programme culturel ?
- Peut-on envisager à partir du premier document une activité de compréhension, et si oui laquelle ?
- Comment prendriez-vous en compte la situation d'un élève en difficulté par rapport à l'activité que vous lui proposez ?

Le jury n'attend pas de réponses uniques et convenues qui seraient les « bonnes réponses », mais des interprétations des supports qui soient fondées sur des éléments prélevés dans les documents et mis en relation.

2. Remarques concernant les prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de mise en situation professionnelle s'élève à 12,07/20, les notes allant de 08,80 à 14/20.

Un candidat a dégagé comme problématique commune aux trois documents l'évolution.

Chaque lecture est recevable dès lors qu'elle est justifiée par le candidat. Les interprétations personnelles sont les bienvenues pour peu qu'elles soient appuyées sur des indices textuels ou iconographiques. Par exemple un candidat a mis en relation l'oreille coupée de Van Gogh, la date du tableau (1889) et le congrès de Milan, voyant en arrière-plan des documents qui inspirent parfois une menace, un écho à la situation des sourds de cette époque. Pour le document C, une vignette a été vue comme une régression dans la progression de l'urbanisation, en lien avec le fameux « Jeudi noir », qui sonna la crise économique de 1929.

Le vocabulaire pédagogique et didactique a été mobilisé de manière adéquate chez certains candidats (séance, séquence, objectifs, etc.).

Un seul candidat a opté pour la position debout. Certes, chacun choisit la position dans laquelle il se sent le plus à l'aise, mais, pour l'auditoire, la position debout rend la prestation plus vivante et l'expression plus ample et visible (elle correspond souvent à la posture de l'enseignant dans sa classe). Certains candidats ont pensé au confort visuel des membres du jury en choisissant des vêtements noirs ou sombres.

Le jury a apprécié qu'un candidat prenne l'initiative d'une intervention pour ajouter quelque chose et compléter une proposition du jury.

3. Maladresses, erreurs et recommandations du jury

Préparation et présentation

La description des détails des trois documents a pris trop de temps, avec un net déséquilibre entre, d'un côté, le premier et le dernier, de l'autre, le deuxième document, qui a de fait été beaucoup moins exploité. Un candidat n'a pas toujours su séparer les deux parties de l'épreuve : présentation des documents/pistes pédagogiques. On remarque chez la plupart des candidats une difficulté à centrer la présentation sur la mise en relation des trois documents.

Le candidat doit annoncer son plan (le thème, la problématique posée, l'organisation de sa présentation) et le suivre en y référant au fur et à mesure de sa progression.

Les entretiens ont révélé parfois un manque de connaissances générales ainsi qu'une méconnaissance préoccupante des programmes scolaires de LSF ou de disciplines proches (français, langues vivantes, histoire, etc.) et de la teneur générale de la réforme des programmes (interdisciplinarité, EPI, etc.). **Une connaissance détaillée des programmes de LSF au collège et au lycée (BO n°29 du 16 juillet 2009) est indispensable, ainsi qu'une connaissance globale des programmes des autres disciplines pouvant faire l'objet d'un travail interdisciplinaire.**

*Un entraînement préalable à l'exposé oral doit permettre aux candidats de déterminer les conditions matérielles en adéquation avec les exigences de l'épreuve mais aussi conformes à leur fonctionnement personnel (type de notes, schémas, liste de points à aborder, tableau, etc.). Les notes sont un outil et ne doivent pas constituer une gêne qui viendrait entraver l'expression du candidat. **Le jury rappelle, à ce propos, que l'épreuve est une épreuve orale et non pas une épreuve de lecture d'un écrit : elle doit en conserver l'esprit.** Même si l'examen ne permet pas une spontanéité et une improvisation maximales, le candidat doit garder à l'esprit qu'il s'adresse à quelqu'un, qui se trouve face à lui et attend qu'on le prenne en considération. ***Un entraînement préalable à l'exposé oral, face à un ou plusieurs interlocuteurs, constitue selon nous une bonne façon de se préparer émotionnellement et matériellement à l'épreuve.****

Lors de la phase de préparation de l'épreuve, s'il est utile de procéder à une lecture séparée des différents documents, le jury conseille aux candidats d'établir rapidement les points communs entre ceux-ci et de se servir de ces éléments comme trame de leur présentation.

La prestation, pour la majorité des candidats est souvent trop courte (parfois moins de 10 minutes). Il est nécessaire que le candidat sache gérer le temps de sa prestation et l'équilibre de ses parties, comme il pourrait le faire en classe et qu'il adopte un débit serein. L'exposé doit comporter une introduction et une conclusion et un développement dont le plan est annoncé dans l'introduction.

Lorsque le candidat choisit de s'exprimer debout, ses mouvements sont généralement plus libres et plus précis en termes d'emplacement. Mais des déplacements incessants constituent une gêne pour l'interlocuteur. Si la position debout est encouragée, les pieds restent fixes.

Lorsque le candidat choisit de s'exprimer en français pour la seconde partie de l'épreuve, il a tendance à se plonger dans ses notes et à oublier le jury. D'une manière générale, les candidats ont des difficultés à regarder l'ensemble du jury et se focalisent plutôt sur un seul membre.

- **Mise en relation des documents**

Alors que la consigne avait été rappelée lors de l'accueil des candidats en réunion plénière puis par chacun des pivots des jury avant l'épreuve, la plupart des candidats adoptent un plan linéaire du type : 1/ description du document A, 2/ description du document B, 3/ description du document C, 4/ mise en relation des trois documents. La problématisation est alors difficile. Parfois aucune mise en relation des documents n'a été tentée.

Le discours n'est pas toujours structuré. Les candidats ont des tics de langage : « aussi..., aussi... », répétition de « bien sûr ».

- **Pistes didactiques :**

Il est conseillé aux candidats de passer d'une conception traditionnelle fortement centrée sur l'enseignement à une conception plus moderne s'intéressant aux processus d'acquisition et d'apprentissage de l'élève. Pour ce faire, il convient de réfléchir aux situations authentiques de la vie qui mettent en jeu la communication en langue des signes, transposables dans une classe et d'où les élèves pourront extraire, avec l'aide de l'enseignant, des fragments de langue.

Les pistes pédagogiques sont parfois trop généralistes et peu en lien avec les documents proposés. Les candidats doivent imaginer quelques utilisations possibles de tout ou partie des documents.

Il manque souvent des précisions sur les modalités concrètes de travail, sur la manière d'exploiter les supports avec les élèves. Le candidat doit donner des exemples précis de modalités pédagogiques, par exemple :

« Pour travailler le récit, en situation de communication différée enregistrée, le professeur peut proposer aux élèves, à partir de la vidéo « Just imagin », d'inventer une histoire à partir des deux scènes figurant dans la vidéo. Par binôme, les élèves seraient amenés à concevoir et enregistrer une narration. Ce travail peut faire l'objet d'un projet interdisciplinaire avec l'enseignant de français », « Le rôle du professeur pourra consister à soutenir la production des élèves, en donnant éventuellement quelques outils linguistiques qui manqueraient aux élèves, et en régulant le travail des binômes. Il peut préparer un outil d'aide consultable sur ordinateur, sous la forme de fichiers vidéo : lexique, tournure de phrases... »

Le jury conseille également aux candidats d'apprendre à gérer l'imprévu, les questions inattendues, et à imaginer les questions que le jury pourrait poser.

Les pistes pédagogiques peuvent, selon les sujets et les choix du candidat, être assez larges et engager à des échanges pertinents avec le jury quant aux principes et méthodes en didactique des

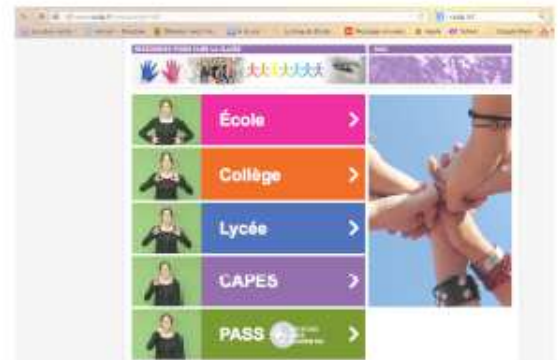
langues, ou au contraire plus précises allant jusqu'à la description d'un scénario pédagogique établi pour un niveau donné. Néanmoins, dans le cas d'un exposé qui ne développerait pas une séquence pédagogique, il est demandé au candidat de proposer des exemples précis de supports et d'activités rapportées à un moment de l'apprentissage.

Afin de se familiariser avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, le jury préconise la fréquentation régulière de sites nationaux ou académiques disposant de ressources pédagogiques ou didactiques tels que les sites du CNDP et du CRDP de Versailles.



Site des concours du Capes de LSF

www.capes-lsf.ac-versailles.fr



Site Ressource LSF, CNDP CRDP de Versailles

www.cndp.fr/ressources-lsf

Entretien

Certains candidats pensant ne pas connaître la réponse qui serait attendue du jury, disent qu'ils ne « savent pas ».

Le jury conseille aux candidats d'adopter une posture réflexive : il ne s'agit pas d'essayer de trouver dans sa mémoire la bonne réponse, mais de proposer une réflexion visant à élaborer une réponse, qui soit personnelle, construite et justifiée au moyen d'arguments. Afin de se préparer à cet exercice de réflexion, le jury suggère au candidat de se poser lui-même des questions ou de demander à quelqu'un de lui en poser et d'y répondre. Si le candidat ne comprend pas ce qui est attendu de lui à travers la question posée, il peut demander à ce qu'elle soit reformulée ou commencer sa réponse en disant comment il comprend la question.

Annexes

Sommaire des annexes

Annexe 1	
.....	p. 30
Annexe 2	
.....	p. 31

Annexe 1. Sujet de l'épreuve d'admissibilité

Compréhension-restitution en français d'une vidéo en Langue des Signes Française

Vidéo de 5' 34''

Source : <https://www.youtube.com/watch?v=7y9wykto2kU>

Titre : Les rencontres de la Cité de la santé en LSF. Ces sourds qui ne veulent pas entendre.

Date de diffusion : 11 septembre 2014

1. Vous proposerez une restitution de cette vidéo en français écrit qui montre votre compréhension détaillée et précise du support.

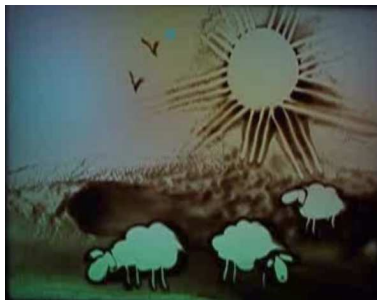
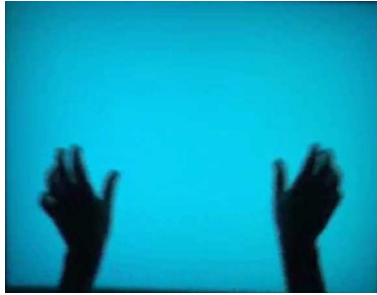
2. Réflexion sur le passage d'une langue à l'autre :
 - a. Premier segment
De 0' 30'' à 0'42'' : le locuteur emploie à deux reprises la même expression, très imagée, qui utilise une structure spécifique aux langues des signes. Vous analyserez cette expression puis vous en proposerez au moins deux traductions possibles en français, en les justifiant.

 - b. Second segment
3' 41'' : vous analyserez le pointage particulier utilisé par la locutrice à ce moment précis puis vous en expliquerez la valeur exacte. Vous en proposerez une ou plusieurs restitutions possibles en français.

Annexe 2. Sujet de l'épreuve d'admission
Mise en situation professionnelle

Document A Vidéo *Just imagin* Ilana Yahav

www.dailymotion.com/.../xhluqo_sand-fantasy-just-imagine_fun



Document B



Document C



Bibliographie-Sitographie

I- Linguistique, littérature, histoire et culture des sourds

BACRY Patrick : *Les figures de style*, Belin, 2000

BRUNEL Philippe et al : *Histoire de la littérature française*, Bordas, 1986.

CANTIN Yann, 2014. *Les Sourds-Muets de la Belle Époque, une communauté en mutation*, Thèse de doctorat en Histoire, Paris: École des hautes études en sciences sociales.

CUXAC Christian (dir.), *Les langues des signes, une perspective sémiogénétique*, Acquisition et Interaction en Langue Etrangère, n° 15, 2001 [<http://aile.revues.org/73>]

CUXAC C. et ANTINORO-PIZZUTO, E., 2010, « Emergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », in B. Garcia et M. Derycke (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, revue Langage et Société, n° 131, mars 2010, 37-53.

DUPRIEZ Bernard : *Gradus, Les procédés littéraires*, Christian Bourgeois, 1984

ENCREVE, Florence, 2012, *Les sourds dans la société française au XIX^e siècle. Idée de progrès et langue des signes*, Grâne: Créaphis.

GARCIA Brigitte et ENCREVE Florence, 2013. « La langue des signes française », *Histoire sociale des langues de France*, éd. Georg Kremnitz, 619-629. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

SABRIA, Richard (dir.) : *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, Revue Glottopol, Université de Rouen, n° 7, janvier 2006 [http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_7.html]

STALLONI Yves : *Les genres littéraires*, A.Colin, 2005

STALLONI Yves : *Ecoles et courant littéraires*, A.Colin, 2009

II- Didactique des langues

CONSEIL DE L'EUROPE : *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, Didier, 2000, en ligne : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_fr.pdf

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *Le premier outil pédagogique pour la langue des signes*, dossier de presse, 13/02/2002, <http://www.alfeda.net/pdf/langue%20des%20signes.pdf>

PUREN Christian, site d'information et de formation en didactique des langues et cultures <http://www.christianpuren.com/>

III- Préparation aux exercices du concours

GLORIEUX Jean : *Le commentaire littéraire et l'explication de texte au CAPES, PLP*,

PLPA, CAFEP, Ellipses 2007

GUICHARD Sylvie, RAVOUX-RALLON Elisabeth : L'explication de texte à l'oral des concours, A.Colin, 2002

IV- Textes officiels et rapports du Jury

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Arrêté du concours du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013
- Programmes de langue des signes française (LSF) au collège : Programmes de Langue des Signes Française (LSF) au lycée d'enseignement général et technologique et au lycée professionnel, Bulletin officiel n° 29 du 16 juillet 2009 :
http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wpcontent/uploads/2012/07/programme_de_langue_des_signes_francaise_au_lycee_bo_juillet_2009.pdf
- Rapports du concours : <http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-dadmissibilite-et-rapports-des-jurys.html>
- Site du concours Capes LSF, CRDP de Versailles www.capes-lsf.ac-versailles.fr
- Site Ressource LSF, CNDP www.cndp.fr/ressources-lsf

Programmes des collèges dans les diverses disciplines à partir de la rentrée 2016, voir :

http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#De_nouveaux_programmes_pour_la_rentree_2016

Programmes des lycées : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-du-lycee.html>